



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLEAIRE

RAPPORT

SUR LA PARTICIPATION A UNE VISITE D'INSPECTION DE L'ASN SUR LES AGRESSIONS CLIMATIQUES

20 NOVEMBRE 2014

Rapporteur de la CLIN : Daniel DELESTRE

Participants :

Paul BOUGON (pilote)
Jean-Christophe JUVIN
Rafael CUADROS
Erik LECLERC
Daniel Delestre

ASN division de Bordeaux
ASN / DCN
IRSN
IRSN
CLIN

DEROULEMENT DE LA MATINEE

La matinée de travail à laquelle j'ai assisté, a consisté en l'audit des documents d'exécution d'EDF (consignes de travail, demandes de travail, ordres de travail, compte rendu de quart...), relatifs "aux agressions climatiques" et à vérifier leur cohérence avec les documents amonts, tels que le référentiel et la réglementation.

N'ayant pas bénéficié d'une présentation explicative préalable à cette réunion des documents inspectés, il m'a été assez difficile de suivre, d'une façon générale les discussions, et l'ensemble m'a paru assez rébarbatif.

Néanmoins, je peux témoigner du sérieux avec lequel les inspecteurs réalisent leur mission, n'hésitant à pousser les opérateurs d'EDF dans leur retranchement, et à détecter toute forme d'incohérence dans les documents qui leur ont été soumis.

POINTS A RETENIR

J'ai noté 2 points particuliers soulevés lors de l'inspection :

- lors de l'épisode de "Grand Froid" qui a duré près de 2 semaines en février 2012, les inspecteurs ont posé la question de savoir si METEO France avait prévu correctement l'évènement, autrement dit quelle était la fiabilité des prévisions METEO.

Il a été impossible de répondre en réunion à cette question, car les prévisions de METEO France n'étaient pas accessibles en réunion (sont-elles même archivées ?).

- hors réunion, j'ai pu discuter avec JC JUVIN en charge des dossiers d'avis VD3 à l'ASN. Je lui ai demandé comment EDF pouvait redémarrer une unité après une inspection VD3 sans attendre l'avis de l'ASN. Il m'a indiqué que l'avis de l'ASN n'était transmis qu'au ministre, 1 an et demi environ après les contrôles VD3, et que seul le ministre était en mesure de décider ou non d'interdire à EDF de relancer une tranche après VD3.

Il m'a indiqué que les rapports VD3 de l'ASN étaient consultables sur demande auprès du ministère.